

## ACCES AU SITE

### ENTREE des véhicules autorisées

Le contrôle d'accès des véhicules autorisés sera faite par détection du badge, apposé sur le lecteur situé repère **G** sur le plan, ce qui entraînera la levée de la barrière automatique



Lecteur de badge

( Repère **G** )

### ENTREE des véhicules visiteurs

Les visiteurs en véhicules se présentent à l'interphone pluridirectionnel ( Repère **G** ), en actionnant les boutons de défilement : accueil de la Délégation Régionale, accueil de l'IRCE Lyon, Bâtiment Social ( service médical, service social, CLAS, service prévention et sécurité, syndicats, restaurant, gardiennage ).



Bouton d'appel de l'identifiant

Boutons de défilement des différentes unités

Une fois l'établissement repéré, un simple appui sur le « bouton d'appel de l'identifiant » vous permet de communiquer avec lui

( Repère **G** )

### SORTIE des véhicules

Deux sorties possibles :

- 1 sortie principale pour les véhicules légers <3,5T ( repère **E** ) ;
- 1 sortie véhicules lourds et encombrants ( repère **B** ).

La sortie des véhicules sera détectée par une boucle magnétique au sol ( repère **F** ), ouvrant ainsi la barrière automatique ( repère **E** ) de sortie.

Pour la sortie des véhicules lourds, une boucle magnétique ( repère **C** ) au sol actionnera l'ouverture du portail coulissant ( repère **B** ).

### **IMPORTANT !!!**

**IL EST IMPERATIF DE RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION EN SUIVANT LA SIGNALÉTIQUE MISE EN PLACE.**

**RAPPEL DE LA LIMITATION DE VITESSE SUR L'ENSEMBLE DU SITE : 15 km/h.**